tion puisse être déterminée par des règlements plus nets et moins élastiques.

» Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de votre obligeance et vous prie d'agréer mes salutations sincères.

» *Un amateur de sports.* »

COMMUNICATIONS

Racing-Club Roubaisien. — Deux nouvelles fêtes sportives s'annoncent au Racing-Club Roubaisien.

La première dans quinze jours. Challenge de la quadruplette (courses à pied).

La deuxième dans quatre semaines, match de lawn-tennis avec le concours des champions des principaux clubs de France et de Belgique.

Union Sportive Tourquennoise. — Les membres de la commission de l'U. S. T. sont priés de se réunir le mercredi 7 juin à huit heures trois quarts au café Delvoye. Sont également convoqués, tous les membres faisant partie de la section vélocipédique, de la section de marche et de natation.

Ordre du jour : 1° Excursion à Phalempin ou en Belgique le 11 juin; 2° Achats de jeux; 3° Championnat vélocipédique de l'U. S. T.; 4° Courses vélocipédiques de l'U. S. F. S. A. à Péronne; 5° Championnat de natation à Valenciennes; 6° Questions diverses.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Quoi que tardive, la partie de coqs qui a eu lieu lundi soir à six heures chez M. Lequenne, estaminet de l'Endé, angle des rues de Blanchemaille et d'Archimède, avait attiré un notable contingent d'amateurs; il est vrai que les intéressés s'étaient réservés pour la circonstance des coqs de valeur, ce qui explique l'animation qui a subsisté du commencement à la fin de ce combat; il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs contre la société de l'Ours de la rue Pellart; en voici les résultats : La société de l'Ours a gagné le 2 de 3.

— Le cinquième concours de coqs qui a eu lieu dimanche après-midi chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, a été non seulement réussi, mais il a été suivi avec intérêt par un grand nombre d'amateurs. La mise était de 3 francs. Chaque société gagnante recevait 10 francs. Voici les sociétés engagées :

1. La Société Deshonnets, 2. La Société du Pont-de-Brecucq, 3. Les Amis de Lys-lez-Lannoy, 4. La Société de Belleghem, 5. Félicien Descamps de la rue du Tilleul, 6. La Société Jean Germain, 7. La Société du Cheval Blanc, 8. Les Fous, 9. La Société d'Ascq, 10. La Société des Oreilles Blanches, 11. Le Coq du Parapluie, 12. Les Coureux du vo du Tieux. L'animation a été grande pendant toute la durée du concours, et les paris ont été importants. En voici les résultats :

1° La société du Pont-du-Brecucq ; 2° La société de Belleghem ; 3° Félicien Descamps; 4° La société du Cheval-Blanc ; 5° Les Oreilles Blanches ; 6° Les Coureux du vo du Tieux. Le jury était composé de M. Doutreligne et X...

— Dimanche 11 juin, chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, sixième grand concours de coqs; il reste encore 4 mises à prendre. Avis aux amateurs.

— Le concours de coqs qui a eu lieu dimanche après-midi chez M. Bauduin, cabaretier, rue de Mouvaux, avait attiré considérablement d'amateurs. La mise était de 4 francs, chaque société gagnante recevait un magnifique jambon. Voici les sociétés engagées :

1er Le Vieux Moulrot; 2e la société de l'As de Cœur; 3e Perrin du Cœur d'Or; 4e Louis Carette; 5e les Menuisiers du Blanc Seau; 6e les Amis Réunis de l'Epeule; 7e Hantson de Courtrai; 8e l'Enfant Perdu de l'Epeule; 9e la société du Cochon Rouge; 10e Georges Goorlo; 11e la Coopérative de la Planche au Riez; 12e les Amis-Réunis du Blanc Seau; 13e la Patte de Guerre de Luynes; 14e les Amis Réunis de l'Allumette. 15e Pierre Vanderaspait de Bondues; 16e E. David, de Comines.

Voici les sociétés gagnantes : 1° l'As de Cœur, 2° Hantson de Courtrai, 3° l'Enfant perdu, 4° Le Cochon rouge, 5° la Patte de guerre de Luygnes, 6° les Amis réunis de l'Allumette, 7° Louis Carette, 8° E. David de Comines.

Roubaix. — Beaucoup d'amateurs étaient réunis, lundi soir à six heures, chez M. Dufermont, cabaretier, route d'Hem, pour assister à une intéressante partie de coqs qui se jouait contre un groupe de Roubaisiens : il s'agissait d'un 2 de 3 pour 25 francs, avec la première paire citée pour 10 francs : voici les résultats de cette partie qui a été assez animée; les paris ont été peu élevés.

Dufermont a gagné les deuxième et troisième paires; les Roubaisiens ont gagné la première paire.

— Dimanche 18 juin, grand concours de coqs, organisé par la société Franco-Russe, au Cochon Rouge, rue de Mouvaux. Il reste encore quelques mises. Avis aux amateurs.

Sailly-lez-Lannoy. — Dimanche 11 juin, au Blanc Ballot, se jouera une paire de coqs cités pour 50 francs, les Petits Riches de Sailly contre G. Spriet, Louis de la Tannerie, Billot et Cie de Lys. D'importants paris sont engagés. Les vrais amateurs sont invités à voir battre les deux plus terribles coqs connus dans la région. Mise au pare à 6 heures. 54698

TIR AUX CANETONS

Wattrelos. — Le tir aux canetons qui a eu lieu dimanche chez M. Périn-Dedeurwaerder, Café Belle-Vue, Grande-Place, avait attiré un fort contingent d'amateurs des diverses localités environnantes; irréprochablement dirigé, il a été suivi avec autant d'animation que d'intérêt.

La mise était de 3 francs ; il y avait un canetON par tireur : la distance du tir, qui est couvert, était de 38 mètres. Comme toujours, des fusils et cartouches se trouvaient à la disposition des amateurs. Voici les noms des vainqueurs : premier prix, 5 francs, M. Théo Vancaneghem, de Croix ; deuxième prix, 5 fr., M. Dhuest, de Mouvaux ; troisième prix, 5 fr., M. Séverin, de Lannoy ; quatrième prix, 3 fr., M. Périn, de Wattrelos ; cinquième prix, 2 fr., M. Deldicque, de Lannoy.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — Le jeu de boule à la platine, qui a eu lieu dimanche, chez M. J.-B. Jorion, estaminet du *Rédacteur*, rue de Lannoy, a pleinement réussi. Considérablement de joueurs avaient répondu à l'appel des organisateurs, et un grand nombre de mises ont été prises; le prix de celle-ci était de 0,25 et donnait droit à trois coups de boule. Les pelotons étaient composés de 20 hommes. On sait qu'il y avait 110 fr. de prix; en voici les résultats :

1er prix, 35 fr., M. Bernard ; 2e, 25 fr., M. Delahoussé ; 3e, 20 fr., M. Garrette; 4e, 15 fr., M. Boudry; 5e, 10 fr., M. Jean Taisne, 6e, 5 fr., M. Despinoy. Toutes nos félicitations aux organisateurs, MM. A. Bodart, J. Taisne, J. Bodart, J. Glorieux et J.-B. Dorion.

Roubaix. — Dimanche prochain 11 juin, continuation du jeu de boule à la platine, au Café Pandore, rue Pauvrée. Nous donnons ci-dessous le résultat du premier dimanche. Il y a eu quatorze 9 dont un 9 au rebattage, deux 5 et onze 0. Une grande animation n'a cessé de régner toute la journée et les nombreux joueurs qui y ont pris part ainsi que ceux qui ont visité le jeu, n'ont eu que des félicitations à adresser à la commission organisatrice.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Le syndicat roubaisien rappelle aux amateurs le grand concours d'Orléans du 11 juin. Ce concours sera sans contredit l'un des plus beaux de l'année et le syndicat compte sur l'adhésion de tous les colombophiles du rayon de 6 kilomètres.

Prix d'honneur : 300 francs en espèces. Prix d'excellence : Cinq régulateurs gratuits. Poule spéciale à 10 c. par pigeon : cinq services de table faïence bleue (74 pièces) aux cinq premières séries de deux pigeons non désignés.

La mise en paniers se fera le vendredi de quatre à sept heures : 1° chez H. Mortier, rue Decrème, 42 ; 2° chez E. Malon, rue Blanchemaille. La mise est fixée à 2 francs dont un franc pour frais.

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, dimanche 11 juin, la publication d'un roman d'un grand intérêt.

La Marchande de Fleurs

par Xavier de Montépin

LA CORRIDA DU 18 JUIN

Les arènes de Roubaix sont en train de subir quelques modifications dans la disposition des corals, du toril et de l'arène en vue de la fête dont dix jours nous séparent.

Ces modifications d'ordre purement technique sont nécessitées par la rigueur des toros que la direction des Arènes a présentés à la dernière Corrida et présentera à l'avenir.

Les visiteurs ont en effet pu voir que les toros de Voragua du 21 mai avaient littéralement mis en pièces leurs boxs du Toril; cette partie des arènes est du reste en train de subir une réfection complète pour recevoir d'ici cinq à six jours les six fauves de Juanita Sanchez qui seront travaillés à la prochaine Corrida.

Le public, qui, à la dernière corrida, a pu apprécier les heureuses modifications et additions apportées au système d'escaliers et aux services de contrôle, apprendra avec plaisir que la direction fait encore augmenter les tableaux indicateurs pour arriver à la perfection tant à l'arrivée des spectateurs qu'à la sortie.

* *

On nous prie d'annoncer que la location sera ouverte ce matin, à dix heures, à Roubaix, chez M. Jubé, rue de la Ferme, à Tourcoing chez M. Lefebvre-Six, Grande-Place et à Lille chez M. Perreau, 2, rue Esquermoise.

Toutes les places des Arènes étant numérotées, il y a grand avantage à retenir ses places dès aujourd'hui.

PROSPECTUS, CIRCULAIRES, à prix réduits. — Prospectus depuis **quarante centimes le mille.** Imprimerie Alfred Reboux, Roubaix. 49637

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN ENFANT DANS LE QUARTIER DES TROIS-PONTS. — Une descente du parquet. — Nous avons dit dans nos éditions de mardi après-midi qu'une petite fille de dix ans était morte dans des circonstances assez mystérieuses, après avoir absorbé une drogue que lui avait donnée une rebouteuse. La justice fut saisie de l'affaire et la femme soupçonnée fut gardée à la disposition de la police. Disons de suite qu'elle a été relaxée. Voici des détails :

Rue de Tournai, au quartier des Trois-Ponts, habitent M. et Mme Joly. Depuis déjà quelques jours, leur petite fille Louise se plaignait de violentes douleurs intestinales. Croyant qu'elle avait le ver solitaire, M. Joly, sur le conseil de quelques voisins, alla trouver, samedi dernier, une femme Liévine Samain, qui habite à l'angle des rue des Longues-Haies et Pierre-de-Roubaix, au cabaret portant comme enseigne *A la descente des Charrons*. Cette femme a, en effet, la réputation de faire passer le ver solitaire.

La femme examina la petite Louise et remit au père une fiole contenant une liqueur noirâtre que l'enfant devait absorber en trois fois. Elle ordonna de plus de donner à la malade pour trente centimes d'huile de ricin et vingt centimes d'eau-de-vie allemande. M. Joly paya sa consultation cinq francs.

Dimanche dans la matinée on administra à Louise Joly les drogues qui avaient été prescrites. Peu après l'enfant s'endormit mais bientôt elle devint en proie à une fièvre intense.

Jugeant que l'état de la malade devenait très grave, M. Joly alla de nouveau trouver la femme Samain, qui ne voulut pas se déranger : « Faites-lui prendre encore deux sous d'eau-de-vie allemande et elle ira mieux. »

Quand le pauvre père revint chez lui sa fille était déjà à l'agonie. On courut chercher le docteur Dupré mais les efforts du praticien furent vains. Lundi vers onze heures du matin, la petite Louise expirait.

Dans l'après-midi, M. Spinvée, commissaire de police, fut informée de ce qui se passait et Liévine Samain fut amenée au poste. Interrogée, elle reconnut avoir donné le remède, mais prétendit avoir déjà guéri des centaines de personnes par le même moyen.

Dans l'après-midi de mardi, le corps de l'enfant fut transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

C'est là que le parquet de Lille est descendu, mardi, vers quatre heures. Il était représenté par M. Brosson, juge d'instruction, accompagné de son greffier. M. Montagne, M. le docteur Castiaux, médecin légiste, accompagnait le magistrat.

Le praticien a fait aussitôt l'autopsie de la jeune enfant; il était assisté de M. le docteur Dupré.

Des recherches du médecin-légiste, il résulte que Louise Joly a succombé à une bronchite purulente et non à un empoisonnement.

On a retrouvé dans l'abdomen le ver solitaire qu'avait voulu faire passer la femme Samain.

Celle-ci a été entendu par M. Brosson, qui a interrogé également plusieurs témoins. Avant son départ, vers six heures, le juge d'instruction, a fait remettre en liberté Liévine Samain.

La « Grande-Harmonie » en Angleterre. — Nous avons entretenu nos lecteurs de la flatteuse invitation qui a été adressée à la *Grande-Harmonie* de se faire entendre en Angleterre, à l'occasion de l'exposition agricole organisée à Maidstone, sous le haut patronage du prince de Galles. Un grand nombre de personnes ayant manifesté le désir d'accompagner dans son excursion notre première société musicale, des négociations ont été poursuivies pour leur donner satisfaction.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur annonçant que les conditions de cette excursion sont définitivement arrêtées et en les leur faisant connaître.

Le voyage est organisé par la Compagnie « South Eastern and Chatham and Dover Railways », de concert avec la Compagnie des Chemins de fer du Nord ; le soin d'en régler l'exécution a été confié à la célèbre agence Cook.

Le départ de Roubaix est fixé au mardi 20 juin, à six heures du matin, par train spécial. — Arrivée à Calais à huit heures. — Immédiatement départ par l'un des magnifiques steamers de la Compagnie du Nord.

Arrivée à Douvres vers neuf heures et demie. — Départ de Douvres à dix heures. — Arrivée à Maidstone à onze heures. — Concert et visite de l'Exposition. — Départ pour Londres à six heures du soir. — Arrivée à Londres à sept heures. — Dîner. — Soirée à la disposition des excursionnistes. — Pendant les journées du mercredi et jeudi excursions dans Londres et les environs.

Retour vendredi 23 juin, à neuf heures du matin, de Londres, pour arriver Calais à deux heures trente de l'après-midi et poursuivre ensuite jusqu'à Roubaix.

Les prix de l'excursion sont fixés comme suit, suivant le choix des hôtels :

Première classe jusqu'à Douvres et deuxième classe au-delà de Douvres : Série A, 123 fr. 65; série B, 113 fr. 65 ; série C, 103 fr. 65.

Deuxième classe sur tout le parcours : Série A, 117 fr. 05 ; série B, 107 fr. 05 ; série C, 97 fr. 05.

Ces prix comprennent le voyage complet, aller et retour, en chemin de fer et bateau, les voitures aller et retour à l'Exposition de Maidstone, distante de trois kilomètres de la gare, le dîner à l'hôtel à Londres, le mardi le premier déjeuner et le dîner le mercredi et le jeudi et le premier déjeuner le vendredi.

Le lunch ou déjeuner à la fourchette de chaque jour est laissé en dehors, pour que les excursionnistes puissent le prendre à leur gré aux endroits où ils se trouveront à l'heure de ce repas. — Ce lunch est compris dans le prix des excursions dont le programme est à la disposition des intéressés.

Les personnes qui désireraient profiter du voyage sans participer à l'excursion Cook pourront se procurer des billets aller et retour pour Londres aux prix de 53 fr. 35 en première classe et 38 fr. 50 en deuxième classe. Tous les frais d'hôtel et de nourriture restent alors à leur charge.

Un train spécial partira le jeudi 22 juin à onze heures du soir de ce Crystal-Palace, pour ramener la *Grande-Harmonie* à Roubaix le vendredi matin à six heures. Ce train est accessible à tous les voyageurs.

Pour tous autres renseignements et pour l'inscription qui sera close le 12 juin, s'adresser à M. Armand Pollet, agent de la Compagnie « South Eastern and Chatham Dover Railways », 53, rue de la Gare, à Roubaix.

L'ouverture de l'Ecole de natation. — L'Ecole de natation sera ouverte au public le samedi 10 juin courant. On appliquera le tarif réduit de l'année dernière.

La visite des chevaux et des voitures. — L'inspection des chevaux et des voitures à quatre roues aura lieu, à Roubaix, de 7 à 9 heures et demie du matin et de 2 à 4 heures et demie précises du soir, dans l'ordre suivant :

Canton de Roubaix-Nord, les mercredi 7 et jeudi 8 juin.

Canton de Roubaix-Est, les vendredi 9 et samedi 10 juin.

Canton de Roubaix-Ouest, les lundi 12 mardi 13 juin.

Les voitures de commerce à quatre roues et attelées à deux chevaux, seront seuls présentées à la visite. Sont dispensées de l'inspection, celles à petites roues, telles que les canions plats, à bière, cous de cygne, etc.

Les autres chevaux doivent être amenés munis simplement d'un bridon ou licol.

Un Roubaisien noyé à Leers. — Dans la soirée de lundi, à une heure qu'il est difficile de préciser, les rives du canal de Roubaix à Leers ont été le théâtre d'un acte de désespoir, par lequel un jeune homme de vingt-trois ans a mis fin à ses jours.

Vers onze heures, des douaniers qui longeaient le courant près du Grimonpont, aperçurent déposé sur le bord de l'eau une jaquette et un chapeau. Auprès de ces objets se trouvait un billet portant le nom d'un jeune homme de Roubaix, aux initiales de P. E.

Les douaniers, soupçonnant un malheur, se munirent d'une ligne-bremelle, dont ils font quelquefois usage, et sondèrent le canal.

L'obscurité rendit leurs efforts inutiles. Lorsqu'il fut jour, ils recommencèrent l'opération et réussirent bientôt à ramener sur la berge un cadavre, reconnu dans la suite pour être celui de P. E., comptable, demeurant à Roubaix.

La famille du jeune homme fut prévenue et le corps fut transporté à la Morgue de Leers, lorsque les autorités et la police eurent procédé aux constatations d'usage.

On ne connaît pas les causes de cet acte de désespoir. Le jeune homme avait travaillé lundi comme de coutume. Rien en lui ne faisait prévoir une semblable détermination.

Deux de ses frères se sont rendus à Leers mardi matin.

Un vol de chaussures. — La police a arrêté, mardi soir, un ouvrier peintre, qui demeure à l'estaminet « Au bon café », angle des rues de la Paix et du Collège.

Cet individu se nomme J.-B. Degueldre, il est âgé de trente-sept ans. Il est inculpé d'un vol de chaussures commis au préjudice d'un des locataires de l'estaminet.

L'ouvrier peintre a été conduit au dépôt central. Il sera interrogé, mercredi matin, par M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement.

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

Téléphone. *On porte à domicile.*

Le kil. 8,10.

Beurre demi-sel, en mottes de deux kil., **2.95** le k. Beurre salé, en pots, conservation garantie, **2.75** le kil.

Outrages et rebellion envers la police. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, la police a procédé à l'arrestation de Victor Scharer, boucher, demeurant 58, rue Lacroix, âgé de 29 ans.

Cet individu étant ivre avait insulté les agents qui venaient lui dresser procès-verbal. Il avait aggravé son cas en se rebellant.

Il a été emmené au dépôt de police du 3e arrondissement.

Un accident d'usine. — Un ouvrier batteur de la filature de coton de MM. Motte-Bossut, boulevard Gambetta, a été, mardi matin vers neuf heures, victime d'un accident assez grave.

En mettant du coton dans son métier, il a eu la main gauche prise et fortement contusionné. M. le docteur Picquet vint lui donner des soins et le fit ensuite admettre à l'Hôtel-Dieu.

L'amputation de quatre doigts sera sans doute nécessaire.

Un commencement d'incendie rue de Ma Campagne. — Lundi soir, vers 9 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison de M. Verleyen, marchand de charbon, rue de Ma Campagne.

Le feu couvait entre les solives et le plafond d'une chambre lorsqu'il fut aperçu. Les gens de la maison et des voisins s'en rendirent maîtres assez rapidement en jetant quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

Croix. — *Une adresse au commandant Marchand.* — Dans sa dernière assemblée générale, l'Association des Combattants de 1870-71 a rédigé une adresse de félicitations qui a été envoyée au commandant Marchand pour le louer de son dévouement à la Patrie.

— *Une fête de gymnastique au patronage Saint-Martin.* — La société Saint-Georges organise pour dimanche prochain une fête de gymnastique qui aura lieu à cinq heures du soir, dans la salle du patronage Saint-Martin, avec le concours des sociétés la « Jeanne d'Arc », de Loos et l' « Espérance », d'Haubourdin.

On sait que la « Saint-Georges » se prépare à participer au prochain concours du 18 juin, à Paris.

Cette soirée, à laquelle sont invitées les familles des membres du cercle et leurs amis promet d'être des plus brillante.

— *Le classement des chevaux.* — Les opérations du recensement des chevaux et voitures susceptibles d'être réquisitionnés en cas de mobilisation, ont eu lieu mardi, de 7 à 10 heures et demie du matin et de 2 à 3 heures.

La commission était composée de MM. Ygnaes, chef d'escadron de territoriale; Philippe, vétérinaire de la réserve; Fontex, maréchal des logis; Lecrinier et Forter, adjoints au maire de Croix.

Lys. — *M. l'abbé Lécuyer nommé vice-doyen.* — Mardi matin est arrivé au presbytère de Lys, la nomination de M. l'abbé Lécuyer, curé de la paroisse, comme vice-doyen du décanat de Lannoy, en remplacement de M. l'abbé Dehuy, ancien curé de Touffiers, décédé.

Fiers. — *Réunion du Conseil municipal.* — Dimanche prochain, à neuf heures, le conseil municipal se réunira en séance extraordinaire pour examiner les questions suivantes :

1° Vote du dixième; 2° fournitures de pavés, réclamations à l'entrepreneur; 3° budget additionnel; 4° rapport de la commission spéciale chargée de l'éclairage communal.

Touffiers. — *La fraude.* — Lundi soir, vers dix heures, les préposés de douane Tanerède Courrant et François Lafrance, de service à la carrière Watteau, ont arrêté Auguste Desmet, tisserand, âgé de 31 ans, demeurant à Lys, cité Delattre, et Edmond Capy, apprêteur, âgé de 30 ans, demeurant à Roubaix, rue de l'Alouette, 27. Ces deux hommes étaient porteurs de tabac et de café de provenance étrangère pour une valeur de 145 francs.

Obit du 7 juin. — M. Pouis Durieu, neuf heures et demie, église de Leers.

Communications

« Les Chevaliers de la Fourchette ». — La commission de la chorale « Les Chevaliers de la Fourchette » prie ses membres actifs de bien vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu le mercredi 7 juin, à huit heures et demie précises. Présence obligatoire.

Ordre du jour : Question très importante en vue du festival d'Hellemmes.

« Choral l'Avenir ». — Les sociétaires sont informés qu'il y aura répétition générale mercredi 7 courant, à neuf heures précises pour l'étude des chœurs à exécuter dans les prochaines sorties. La commission compte sur leur exactitude.

Chorale du Grand Saint-Joseph. — La commission de la société Chorale du Grand Saint-Joseph, compte sur le dévouement des sociétaires pour assister aux répétitions des morceaux à exécuter le dimanche 11 juin, à la procession, qui aura lieu dans les jardins de M. Achille Bayart et de Mme veuve Henri Bayart.

Les répétitions auront lieu le mercredi et vendredi prochain, à l'église Saint-Joseph, à huit heures et demie précises et le samedi 10 courant, au local, 157, rue d'Alma, à huit heures et demie précises.

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

Trois résultats différents. — *Fignévelle* (Vosges), le 27 avril 1898. Je puis attester l'efficacité du Baume Victor. Je l'ai employé contre des maux de dents qui me faisaient atrocement souffrir. J'ai obtenu avec quelques frictions sur les joues le soulagement attendu. Mon frère a employé le Baume avec succès contre une entorse. Ma mère, qui par suite d'une chute ne pouvait faire un pas, ayant une jambe froissée, a pu vaquer à ses occupations au bout de quelques jours.

51625d Parisot Joseph (Sig. lég.)

Les affections de la poitrine se guérissent par le sirop Delabaere. Le flacon 1 fr. 40, pharmacie DELABAERE, rue d'Inkermann, 51.

Ameublements (Au Bercail d'Argent), *voir aux annonces*

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

6e Section-Est. — Bureau de la rue du Moulin. — Mercredi 7 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez M. F. Mondet, 3, rue du Moulin, réunion du comité et des sous-comités de section. Situation financière de la caisse de secours.

2e Section-Ouest. — Bureau de la rue du Grand-Chemin. Jeudi 8 courant à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Louis Rose, rue des Arts, 466, réunion trimestrielle. Urgent.

WATTRELOS

Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain à 8 heures, en session *ordinaire*. Voici l'ordre du jour de la séance :

4. Session ordinaire de mai. Ouverture. — 2. Budget primitif de la Ville pour 1900 ; budgets vicinaux, des hospices et du bureau de bienfaisance. — 3. Caisse municipale des retraites : projet de création. — Boulevard de Metz : projet d'élargissement et de redressement sur le territoire de Wattrelos. — 5. Ouverture des rues nouvelles : rapport sur les démarches faites auprès des propriétaires. — 6. Ecole de la Baillerie : lettre préfectorale, création d'emplois d'instituteurs — 7. Demandes de subsides pour fêtes et concours (festival à la Place) ; participation de la Patriote au concours de gymnastique d'Amiens ; fête du Ploug. — 8. Assistance : projet de loi sur la représentation des pauvres et des établissements charitables : avis du Conseil, etc., etc.

L'abattoir public. — Par arrêté en date du 29 mai dernier, M. le Préfet du Nord a autorisé la construction de l'Abattoir public dans les conditions du projet approuvé par le conseil municipal.

On sait que l'enquête avait suscité des oppositions, mais l'autorité supérieure passe outre, et donne suite à l'affaire telle que l'a conçue la municipalité.

Comme il y a des terrains à exproprier, les formalités demanderont un certain temps. Toutefois, il est permis d'espérer que les bâtiments pourront être mis en adjudication avant la fin de cette année.

L'arrêté préfectoral stipule que « du jour où l'abattoir sera ouvert toutes les tueries particulières installées sur le territoire de la commune de Wattrelos seront supprimées. »

La « Patriote » à Amiens. — C'est dimanche prochain 11 et lundi 12 juin, que la *Patriote* concourra à Amiens, en 3e division. On sait que, l'an dernier, la *Patriote* a emporté les premiers prix en 3e division, au concours de Boulogne-sur-Seine. Nos vœux accompagnent nos jeunes concitoyens.

La divagation des chiens. — Par la température qu'il fait, et surtout parce que les chaleurs sont venues subitement, il est à craindre que des cas de rage ne se produisent. Aussi l'Administration supérieure rappelle-t-elle ses règlements sur la divagation des chiens.

La police se trouvant dans la nécessité de faire respecter les règlements en cause, il y a tout intérêt, pour les propriétaires de chiens, à les tenir en laisse, ou au moins à ce que les colliers portent les nom et adresse, précaution qui n'empêche pas les chiens de mordre, mais qui évite aux dits propriétaires des procès-verbaux de contravention.

UN MEURTRE

A TOURCOING

Un drame sanglant aux Phalempins. — Découverte d'un cadavre. — Mystérieuses circonstances du crime.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas vu nos deux éditions parues dans la journée de mardi, nous reproduisons intégralement notre récit de cette déplorable affaire.

Un meurtre, dont bien des circonstances sont encore mystérieuses, a été commis dans la soirée ou la nuit de lundi, rue Montaigne, au quartier de Notre-Dame de Lourdes. Un homme de 32 ans a été tué, mais comment, à quel endroit et dans quelles conditions, c'est ce qu'il est assez difficile de préciser quant à présent; les versions que nous avons recueillies sur place sont, en effet, tellement contradictoires qu'il nous a été impossible de démêler la vérité dans une première enquête sommaire.

Découverte d'un Cadavre

Mardi de grand matin des ouvriers se rendant à leur travail aperçurent rue Montaigne, un homme couché, la face contre terre, les jambes repliées, contre le mur d'un pignon latéral de l'école libre des filles qui se trouve à cet endroit.

Ils crurent d'abord que cet homme dormait, mais en s'approchant quelle ne fut pas leur surprise de se trouver en présence d'un cadavre.

La rue Montaigne part de l'église de Notre Dame de Lourdes pour aboutir à la rue des Phalempins.

A la suite de la maison d'école, il y a un terrain vague, puis un estaminet qui porte le n° 24 et est occupé par M. Coussaert. Cet estaminet forme un angle en face de la rue La Fontaine.

Le cadavre a été trouvé au point A du tracé ci-dessous.

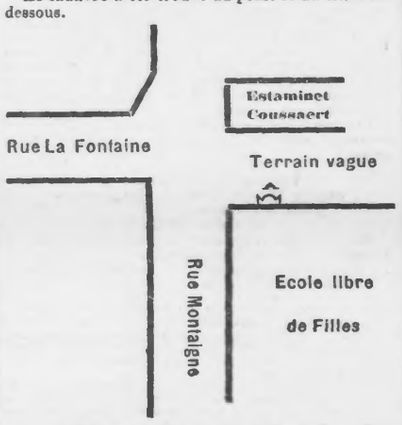

Identité du cadavre

Les personnes qui avaient fait la lugubre découverte, donnèrent immédiatement l'éveil dans le quartier, et l'identité du cadavre fut promptement établie.

Il s'agissait d'un ouvrier charpentier, nommé Aloïs Berthier, d'autant mieux connu qu'il avait travaillé à la construction de maisons rue La Fontaine et qu'il avait demeuré en logement à quelques mètres de l'endroit où son cadavre gisait, c'est-à-dire à l'estaminet Coussaert, au numéro 24 de la rue Montaigne.

L'enquête de Justice

La police fut promptement prévenue du fait. M. Spéneux, commissaire de police du 3e arrondissement, arriva en toute hâte, accompagné de plusieurs agents. Il ordonna de transporter le corps dans un estaminet voisin, non sans prendre la précaution de faire dessiner sur le sol, à l'endroit où il se trouvait, sa position exacte.

M. le Docteur Dewyn, médecin légiste, vint bientôt faire les constatations.

Le cadavre portait au côté gauche un peu au dessus de la première côte une blessure large de deux centimètres environ qui avait été faite avec un instrument tranchant. C'est cette blessure, pensait-on du moins de prime abord, qui avait déterminé la mort après avoir provoqué une abondante hémorragie.

Les constatations faites, le corps fut transporté à l'Hôtel-Dieu dans la voiture d'ambulance.

La victime du meurtre

Aloïs Berthier était un homme de 32 ans. Originaire d'Ypres, il connaissait M. Coussaert qui était venu de cette même ville, s'établir cabaretier à Tourcoing au commencement de cette année. Il y avait même presque des relations de famille car un frère d'Aloïs Berthier, ouvrier tisserand demeurant rue du Touquet avait épousé, il y a quelques années déjà, l'une des filles de M. Coussaert.

Aloïs Berthier demeura en logement chez M. Coussaert, et il y avait même, assure-t-on, des projets matrimoniaux entre une autre fille du cabaretier et l'ouvrier charpentier.

On dit dans le quartier qu'Aloïs Berthier entretenait, dans la même maison, d'autres relations intimes, mais nous ne voulons pas, quant à présent, nous appesantir sur ce sujet délicat.

Au surplus, nous savons que Berthier s'est défendu de cette accusation.

Quoi qu'il en soit, il y a une quinzaine de jours, Aloys Berthier quitta son logement et alla habiter à la Couronne rue Saint-Jacques.

Y eut-il rupture des rapports entre l'ouvrier charpentier et la famille Coussaert: les renseignements que nous avons recueillis permettent de le supposer.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Le dernier jour de travail

Depuis trois semaines environ, Aloys Berthier était occupé chez M. Vandekerckove, ébéniste, rue Nationale. Son patron l'estimait pour un bon ouvrier.

Lundi matin il travaillait encore à une porte d'armoire à glace que nous avons vue sur l'établi à côté de sa caisse d'outils.

Mais Aloys paraissait très surexcité : il raconta à son patron qu'il avait eu, la veille, avec M. Coussaert, une violente discussion. Il se dit incapable de travailler et bien qu'il eût touché, le samedi, une somme de trente francs pour sa semaine, il demanda une avance de deux francs, ce qui lui fut accordé, et il quitta l'atelier.

D'après les confidences que Berthier a faites à M. Vandekerckove, les dissentiments avec M. Coussaert datent de la ducasse de Roncq qui a eu lieu il y a trois semaines environ. Aloys s'était rendu à cette ducasse avec la fille de M. Cousaert et s'y était attardé. Une première discussion s'était produite le lendemain et c'est depuis cette époque que Berthier avait quitté son logement de la rue Montaigne pour aller demeurer *A la Couronne*, rue St-Jacques.

En quittant l'atelier de M. Vandekerkove, Aloys Berthier s'arrête successivement dans plusieurs estaminets, au *Cheval Rouge*, à la *Couronne*, à la *Citerne*, et finalement à l'estaminet Coussaert. Il était alors 3 heures de l'après-midi.

Scènes de violences

« On s'est battu là toute la journée d'hier », nous dit un voisin de l'estaminet Coussaert.

Suivant une déposition de Mlle Coussaert, Aloys Berthier, en arrivant à l'estaminet de la rue Montaigne, s'est pris de querelle avec Mme Coussaert et lui aurait même porté un coup de pied.

Le fils serait alors intervenu.

On a vu à plusieurs reprises Aloys Berthier poursuivi jusque sur la rue par Gustave Coussaert, le fils aîné du cabaretier, et roulé dans la poussière et le ruisseau.

Ces scènes de violence se sont reproduites à plusieurs reprises dans l'après-midi. Des témoins affirment avoir entendu Gustave Coussaert proférer des menaces de mort contre Berthier.

La soirée. — Le drame

Dans la soirée Aloys Berthier et Gustave Coussaert étaient recontrés place de Notre-Dame de Lourdes, accompagnés de quelques-uns de leurs camarades : là encore des rixes se produisaient entre les deux hommes.

Vers minuit les deux hommes se trouvaient ensemble au bal Desmet ; ils firent grand tapage et tentèrent même de renverser l'orgue. La police dut intervenir pour les calmer.

En sortant Aloys Berthier et Gustave Coussaert se disputèrent de nouveau.

A partir de ce moment on n'a plus d'indications précises sur les circonstances du drame.

Le malheureux Aloïs Berthier a-t-il été tué sur la voie publique ? C'est peu probable.

En effet à l'endroit où gisait le cadavre il n'y avait pas la moindre trace de sang. De plus Berthier semblait avoir été complètement changé de linge.

D'autre part son adversaire de la veille, Gustave Coussaert, semble avoir pris le soin de changer de vêtements.

Ces diverses constatations ont amené la police à maintenir pour les besoins de l'enquête l'aîné de de la famille Coussaert. Rien, d'ailleurs, ne transpire de cette enquête et il est impossible d'être fixé, quant à présent, sur l'auteur véritable du meurtre.

Le frère de la victime

Le frère de de la victime, que nous avons vu, est dans un état de désolation qui impressionne. Le malheureux est très surexcité et il formule même des accusations très graves dont nous ne pouvons nous taire l'écho, mais qui serviront certainement d'indice à la justice.

L'arme

On n'a pas retrouvé l'arme dont s'est servi le meurtrier, on présume que c'est un tranchet de cordonnier.

La descente du Parquet

Le Parquet avait été, dès mardi matin, prévenu télégraphiquement du crime.

Vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, son greffier, M. Doré et M. Castiaux, médecin légiste, sont arrivés à Tourcoing.

Le magistrat s'est rendu au commissariat de police du troisième arrondissement et y a entendu un grand nombre de témoins, notamment les camarades de Gustave Coussaert et d'Aloys Berthier, qui les avaient accompagnés, soit dans l'après-midi, soit dans la soirée de lundi.

A la suite de ces interrogatoires, trois hommes ont été maintenus à la disposition de la Justice.

M. Delalé n'a pas quitté le commissariat de police et il est retourné à Lille, vers huit heures du soir.

L'autopsie

M. le docteur Castiaux, de son côté, était allé directement à l'Hôtel-Dieu, où il a visité le cadavre du malheureux Aloys Berthier.

Ses constatations n'ont fait que corroborer les appréciations premières de M. le docteur Dewynd.

Outre la blessure du côté gauche, il a été reconnu également que le ventre était tuméfié. La victime aurait donc reçu dans la région épigastrique de fortes contusions qui pourraient bien n'être pas étrangères au décès.

Autre point important qui a été relevé : la mort semble remonter à deux heures du matin.

DERNIERS DÉTAILS

Nous avions raison de dire en commençant que tout était mystérieux dans cette affaire. En